

50%

**D'ÉTUDIANTS INDIENS EN PLUS ont été accueillis en France depuis cinq ans. Avec 5 000 inscrits par an, la France est actuellement le 10<sup>e</sup> pays d'accueil des étudiants indiens dans le monde. Objectif affiché d'ici 2020 : en recevoir 10 000 chaque année.**

2,4

**FOIS PLUS de petites et moyennes entreprises (PME) allemandes que de PME françaises ont déposé au moins un brevet sur les vingt dernières années, selon une étude de France Brevets.**

2,5 Mds€

**DE MOYENS SUPPLÉMENTAIRES pour la science sont prévus par le Canada pour les cinq prochaines années (2018-2023). Ils iront en majorité aux trois principaux organismes fédéraux de subvention qui soutiennent la recherche et l'innovation.**

## 3 questions à

### Christophe Strassel,

conseiller maître à la Cour des comptes, qui a coordonné un numéro de la revue Hérodote sur la mondialisation universitaire

## « La France n'a pas de diplomatie universitaire »

### Comment se place la France en matière d'internationalisation ?

Elle est en déclin relatif. Nous sommes le pays qui connaît le moins grand dynamisme pour ce qui est de l'augmentation du nombre des étudiants étrangers (+ 8,7 % de 2010 à 2015, contre + 32 % dans l'Union européenne), même si celui-ci reste considérable en valeur absolue (310 000).

### Que manque-t-il à la France ?

Elle n'a pas élaboré de diplomatie universitaire et se prive d'un vrai instrument d'influence. C'est d'autant plus dommage qu'un grand nombre de pays ont aujourd'hui une réelle stratégie en matière d'internationalisation de leur enseignement supérieur. Je pense à l'Australie, qui en a fait un levier économique et diplomatique, ou au Royaume-Uni, qui mise beaucoup sur les étudiants étrangers. Nous demeurons centrés sur notre pré carré de la francophonie.



### Faut-il davantage s'appuyer sur la mobilité des enseignants-chercheurs ?

Oui, car elle constitue aussi un élément fort et sous-exploité. Il n'existe pas aujourd'hui de politique pour l'envoi d'enseignants-chercheurs à l'étranger et très peu de choses pour l'accueil en France de chercheurs étrangers. D'autres pays, comme la Chine, ou des partenaires européens, tels que l'Allemagne, mettent en œuvre une véritable stratégie à cet égard. Il existe toutefois une initiative française utile : le Programme national d'aide à l'accueil en urgence des scientifiques en exil (Pause), lancé avec peu de moyens, mais qui a eu des effets pour plusieurs dizaines de chercheurs étrangers.

## Nominations

■ L'Italienne **Stefania Giannini** est nommée sous-directrice générale pour l'éducation de l'Unesco. Succédant au Chinois



Qian Tang, elle a notamment été ministre de l'Éducation, de l'Université et de la Recherche, en Italie, de 2014 à 2016.

■ **Joëlle Alnot**, professeure de psychologie clinique et pathologique à l'université de Lorraine, est la première directrice de l'Office français de l'intégrité scientifique (Ofis), créé en 2017.

■ **Michel Baroni** devient le nouveau doyen du corps

professoral de l'Essec Business School. Ce professeur de finance, diplômé de HEC Paris et de l'université Paris Nanterre, travaille sur l'évaluation de l'immobilier.

■ L'Inria Paris a un nouveau directeur en la personne d'**Éric Fleury**, professeur au département informatique de l'ENS de Lyon depuis 2007. Ses recherches portent notamment sur la science des réseaux.